



EN BREF – EN BREF – EN BREF – EN BREF – EN BREF

Comptes de l'Etat 2007

Excédent de revenus de 14,9 millions de francs

Maîtrise des charges

et amélioration des recettes fiscales

La chancellerie d'Etat communique :

Pour la deuxième année consécutive, les comptes de l'Etat sont bénéficiaires, ce qui n'était plus arrivé depuis 1988 (comptes bénéficiaires en 1987 et 1988). L'exercice 2007 clôture ainsi avec un excédent de revenus du compte de fonctionnement de 14,9 millions de francs alors que le budget 2007 prévoyait un déficit à hauteur de 43,2 millions de francs. Les comptes 2007 s'inscrivent donc dans les limites du frein à l'endettement.

Les comptes 2007 confirment les tendances relevées lors des deux évaluations intermédiaires. En juin 2007, il était prévu un résultat déficitaire de 9,1 millions de francs. En septembre 2007, le déficit du compte de fonctionnement était estimé à 5,2 millions de francs. La tendance à l'amélioration de la situation financière a encore été renforcée au cours du quatrième trimestre 2007, notamment avec un accroissement des rentrées fiscales en fin d'année.

Il faut rappeler que les mesures d'amélioration des finances qui accompagnent le budget 2007 représentent des effets financiers évalués à environ 26 millions de francs. Sans ces mesures, l'exercice 2007 ne serait pas bénéficiaire.

On constate toutefois que le redressement des finances cantonales est en cours. Les comptes 2007 confirment la volonté de présenter des comptes qui respectent les contraintes liées au frein à l'endettement. Ils montrent toute la pertinence des efforts entrepris depuis le début de la législature pour réduire les déficits par le biais d'un suivi rigoureux des dépenses.

Maîtrise des charges et croissance des recettes fiscales: une dynamique vertueuse

L'amélioration significative du résultat s'explique par deux facteurs. Le premier est structurel. Il s'agit de la maîtrise des charges, notamment celles qui concernent le personnel de l'administration et celui des institutions subventionnées soumises à la loi sur le statut de la fonction publique. La baisse des dépenses de personnel découle, entre autres, de l'application de l'accord salarial passé avec les syndicats et du projet des retraites anticipées. On relèvera également la maîtrise des dépenses en biens, services et marchandises.

Mais cet excédent est aussi lié à un facteur conjoncturel. En effet, le produit intérieur brut (PIB) de la Suisse a progressé plus rapidement qu'escompté par les experts au moment de l'établissement du budget 2007 (prévisions du SECO pour 2007 : +1,7% en septembre 2006 et +2,8% en décembre 2007). Cela a eu pour effet d'accroître dans des proportions importantes les recettes fiscales et plus particulièrement les impôts payés par les entreprises.

Des investissements nets inférieurs aux prévisions

Les dépenses d'investissements effectives (43.4 millions) sont inférieures aux prévisions budgétaires (57,8 millions). C'est tout particulièrement le cas des charges concernant les domaines des routes cantonales, du traitement des eaux et des déchets, de la construction de bâtiments scolaires et des investissements sur la ligne ferroviaire Neuchâtel–Berne.

Une dette toujours en diminution

La dette est passée de 1'480 millions de francs, à fin 2006, à 1'380 millions de francs à fin 2007. Non seulement, de nouveaux emprunts n'ont pas été contractés, mais des emprunts arrivant à échéance ont été remboursés. La diminution de la dette découle, d'une part, de l'excédent de financement de 55,3 millions de francs réalisé en 2007 et, d'autre part, de l'encaissement des recettes fiscales qui a été plus élevé que les années précédentes.

Une situation encore fragile

Il n'en demeure pas moins que l'équilibre des finances cantonales n'est pas acquis sur la durée. En effet, la situation reste fragile. Le cycle économique semble avoir atteint un pic. Le rythme de progression du PIB devrait ralentir ces prochains mois notamment en raison de la crise dite des « subprime ». Les marchés boursiers et financiers vont rester très volatils. La croissance de l'économie américaine pourrait donc s'essouffler et avoir un effet de tassement sur l'évolution des affaires des entreprises européennes et asiatiques. Par ailleurs, les mesures d'amélioration des finances déploient des effets certes importants, mais de manière temporaire puisqu'elles ont un caractère ponctuel et non pérenne. Il faut considérer également les effets des décisions prises sur le plan fédéral au titre de la fiscalité (réforme de la fiscalité des familles et des entreprises) et de la péréquation financière (RPT) qui pourraient avoir des répercussions considérables et rapides sur les finances cantonales.

Nécessité de poursuivre une politique financière prudente et rigoureuse

Le Conseil d'Etat tient à remercier tous ses partenaires pour leur engagement, leurs appuis et leurs disponibilités dans les travaux liés à la réforme de l'Etat.

Les comptes 2007 sont conformes aux objectifs fixés par le Programme de législature. Il s'agira donc de garder le cap, en 2008 et 2009, et de poursuivre les projets lancés depuis le début de la législature pour moderniser l'Etat, l'adapter aux besoins actuels de la société et le rendre toujours plus performant. C'est ainsi que le déficit structurel sera résorbé à moyen terme. Et il est important de redonner aux autorités une plus grande marge de manœuvre en disposant, sur le plan financier, des ressources nécessaires à des projets stratégiques et pour assurer dans la durée les prestations qui assureront la cohésion sociale dans notre canton.

- **Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil à l'appui des comptes 2007 disponible sur www.ne.ch/presse**

Neuchâtel, le 18 février 2008

COMPTE ADMINISTRATIF

(Comptes de fonctionnement et des investissements)

<i>Comptes 2007</i>			<i>Budget 2007</i>	<i>Comptes 2006</i>
<i>Charges</i>	<i>Revenus</i>			
<i>Fr.</i>	<i>Fr.</i>		<i>Fr.</i>	<i>Fr.</i>
<i>Compte de fonctionnement</i>				
1'783'986'115.90		Total des charges	1'785'370'700	1'995'349'044.70
	1'798'895'342.33	Total des revenus	1'742'162'700	2'003'822'044.30
		Excédent de charges	43'208'000	
	14'909'226.43	Excédent de revenus		8'472'999.60
<i>Compte des investissements</i>				
102'358'517.42		Total des dépenses	115'574'600	132'650'830.30
	58'994'804.08	Total des recettes	57'766'000	83'586'445.92
	43'363'713.34	Investissements nets	57'808'600	49'064'384.38
<i>Financement</i>				
43'363'713.34		Investissements nets	57'808'600	49'064'384.38
		Amortissements		
	77'324'796.12	- du patrimoine administratif	77'945'900	79'101'486.82
		- du découvert		
		Compte de fonctionnement		
	14'909'226.43	- excédent de revenus		8'472'999.60
		- excédent de charges	43'208'000	
		Mouvements avec les		
		financements spéciaux		
	12'141'516.98	- attributions	1'696'400	11'936'992.36
5'736'992.32		- prélèvements	15'331'800	44'911'285.17
	55'274'833.87	Excédent de financement		5'535'809.23
		Insuffisance de financement	36'706'100	

CHARGES ET REVENUS PAR NATURE

(En millions de francs)

	Comptes 2007		Budget 2007		Comptes 2006		Différence entre comptes 2007 et budget 2007		Différence entre comptes 2007 et comptes 2006	
	Somme	Somme	Somme	Somme	Somme	%	Somme	%	Somme	%
<i>Charges</i>										
Charges de personnel	438.1	447.1	479.6	-	9.0	- 2.0	-	41.5	- 8.7	
Biens, services et marchandises	113.1	117.9	128.6	-	4.8	- 4.1	-	15.5	- 12.1	
Intérêts passifs	48.6	51.3	77.9	-	2.7	- 5.3	-	29.3	- 37.6	
Amortissements	95.3	96.6	98.3	-	1.3	- 1.3	-	3.0	- 3.1	
Parts et contributions sans affectation	5.9	3.7	4.7	+	2.2	+ 59.5	+	1.2	+ 25.5	
Dédommagements aux collectivités	72.9	72.2	72.9	+	0.7	+ 1.0		-	-	
Subventions accordées	884.5	875.4	1'018.0	+	9.1	+ 1.0	-	133.5	- 13.1	
Subventions redistribuées	77.3	79.3	74.3	-	2.0	- 2.5	+	3.0	+ 4.0	
Attributions aux fonds et réserves	12.1	1.7	11.9	+	10.4	+ 611.8	+	0.2	+ 1.7	
Imputations internes	36.2	40.2	29.1	-	4.0	- 10.0	+	7.1	+ 24.4	
Total	1'784.0	1'785.4	1'995.3	-	1.4	- 0.1	-	211.3	- 10.6	
<i>Revenus</i>										
Impôts	968.8	908.1	925.0	+	60.7	+ 6.7	+	43.8	+ 4.7	
Patentes et concessions	5.3	5.8	5.9	-	0.5	- 8.6	-	0.6	- 10.2	
Revenus des biens	43.8	36.5	52.8	+	7.3	+ 20.0	-	9.0	- 17.0	
Contributions	143.3	135.1	151.0	+	8.2	+ 6.1	-	7.7	- 5.1	
Part aux recettes sans affectation	201.6	198.4	302.9	+	3.2	+ 1.6	-	101.3	- 33.4	
Dédommagements de collectivités	67.9	73.2	86.4	-	5.3	- 7.2	-	18.5	- 21.4	
Subventions acquises	249.0	250.3	331.5	-	1.3	- 0.5	-	82.5	- 24.9	
Subventions à redistribuer	77.3	79.3	74.3	-	2.0	- 2.5	+	3.0	+ 4.0	
Prélèvements aux fonds et réserves	5.7	15.3	44.9	-	9.6	- 62.7	-	39.2	- 87.3	
Imputations internes	36.2	40.2	29.1	-	4.0	- 10.0	+	7.1	+ 24.4	
Total	1'798.9	1'742.2	2'003.8	+	56.7	+ 3.3	-	204.9	- 10.2	

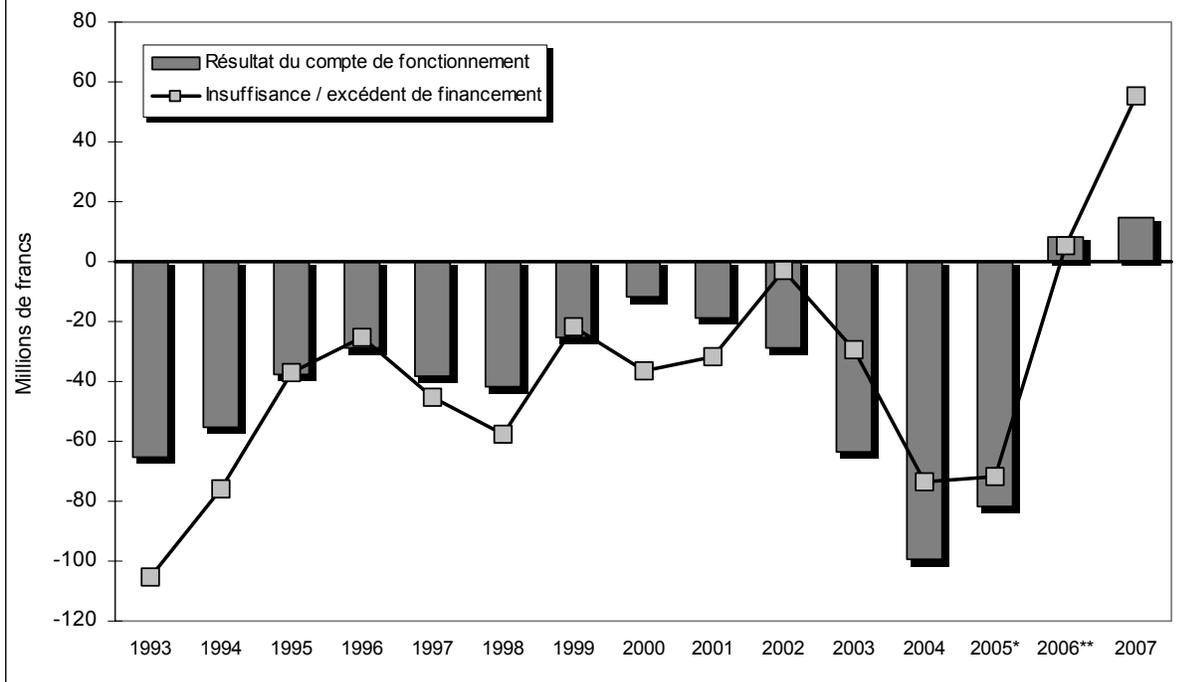
Recettes fiscales					
	<i>Comptes 2007</i>	<i>Comptes 2006</i>	<i>Variations</i>		<i>Budget 2007</i>
	<i>Fr.</i>	<i>avant principe</i>	<i>par rapport aux</i>		<i>Fr.</i>
		<i>d'échéance</i>	<i>comptes 2006</i>		
		<i>Fr.</i>		<i>%</i>	
Impôt sur revenu et fortune	724'114'776	701'351'339	+	3,2	707'100'000
Impôt sur bénéfice et capital	129'494'286	108'360'946	+	19,5	99'000'000
Impôt foncier	5'295'949	5'420'313	-	2,3	5'500'000
Impôt sur gains en capital	23'119'712	19'423'096	+	19,0	18'250'000
Droits de mutations	27'225'775	24'566'906	+	10,4	22'000'000
Impôt sur successions et donations	17'922'153	18'654'433	-	3,9	14'500'000
Taxes sur véhicules et bateaux	41'589'005	41'127'668	+	1,1	41'740'800
Total avant principe d'échéance	968'761'656	918'904'701	+	5,4	908'090'800
Application du principe d'échéance		6'100'000			
40 Total	968'761'656	925'004'701	+	4,7	908'090'800

Part à des recettes fédérales					
	<i>Comptes 2007</i>	<i>Comptes 2006</i>	<i>Variations</i>		<i>Budget 2007</i>
	<i>Fr.</i>	<i>avant principe</i>	<i>par rapport aux</i>		<i>Fr.</i>
		<i>d'échéance</i>	<i>comptes 2006</i>		
		<i>Fr.</i>		<i>%</i>	
Impôt fédéral direct	112'606'435	119'652'755	-	5,9	111'000'000
Impôt anticipé	14'772'023	15'123'469	-	2,3	12'500'000
Impôt épargne UE	625'715	152'949	+	309,1	0
Taxe d'exemption du service militaire	463'512	587'494	-	21,1	450'000
Bénéfice de la Banque nationale suisse	47'067'321	47'186'917	-	0,3	47'200'000
Droits sur l'essence	16'373'577	16'284'534	+	0,5	18'500'000
Régie des alcools (imposition des boissons distillées)	574'020	570'621	+	0,6	575'000
Redevance poids lourds	9'125'782	8'584'586	+	6,3	8'185'000
Total avant principe d'échéance	201'608'385	208'143'325	-	3,1	198'410'000
Application du principe d'échéance		94'706'103			
44 Total	201'608'385	302'849'428	-	33,4	198'410'000

Valeurs limites selon le frein à l'endettement

	Comptes 2007	Budget 2007
Compte de fonctionnement		
Valeur limite	3%	3%
Total des revenus	1798'895'342	1742'162'700
./. subventions à redistribuer	- 77'273'199	79'338'800
./. imputations internes	- 36'179'572	40'230'800
Revenus déterminants	1'685'442'571	1'622'593'100
Montant maximum de l'excédent de charges (revenu déterminant / 100 * 3)	50'563'277	48'677'793
Excédent de charges		43'208'000
Excédent de revenu	14'909'226	
Excédent de charges en % des revenus (exc. charges / rev. déterminants * 100)	-	2.66%
Compte des investissements		
Valeur limite	60%	60%
Amortissements du patrimoine administratif	77'324'796	77'945'900
./. excédent de charges	-	43'208'000
+ excédent de revenus	+ 14'909'226	
Marge d'autofinancement	92'234'023	34'737'900
Montant maximum des investissements nets (marge d'autofinancement / 60*100)	153'723'371	57'896'500
Investissements nets	43'363'713	63'977'100
Degré d'autofinancement des investissements (marge autofinancement / invest. nets * 100)	212.70%	54.30%

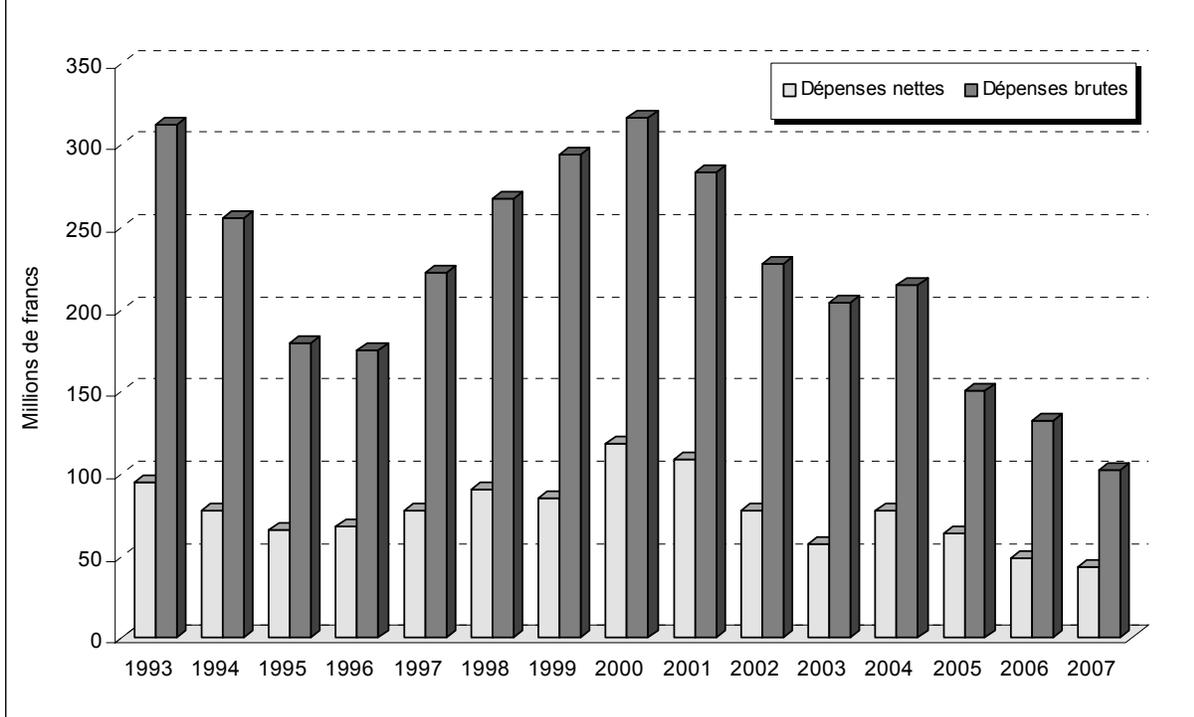
Evolution du résultat du compte de fonctionnement et du solde de financement de 1993 à 2007



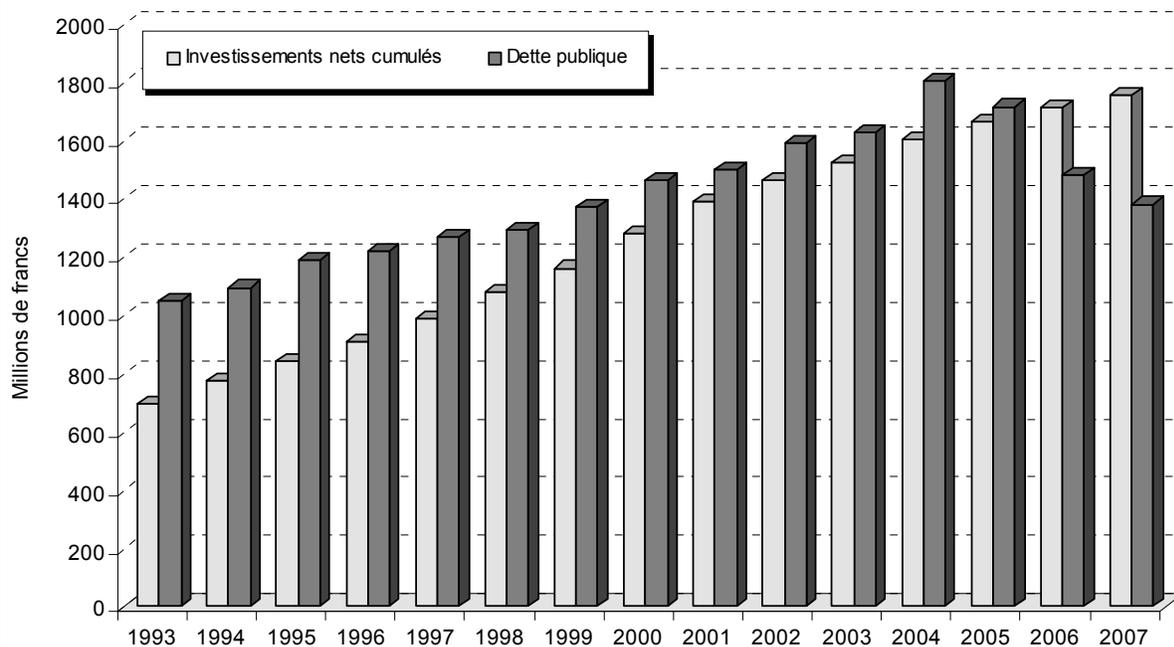
* Insuffisance de financement calculée sans l'influence du versement extraordinaire lié au réserves d'or excédentaires de la BNS.

** Résultat du compte de fonctionnement et excédent de financement pris en compte après la mise en œuvre du principe d'échéance.

Evolution du compte des investissements de 1993 à 2007



Evolution des investissements nets cumulés et de la dette publique de 1993 à 2007



Evolution du découvert au bilan de 1993 à 2007

